

ARRANGEMENTS INSTITUTIONNELS POSSIBLES ET VOIES D'AVENIR

Bien que l'espace extra-atmosphérique soit reconnu comme l'apanage de l'humanité tout entière et qu'en théorie, tous les États aient également voix au chapitre pour ce qui est de sa réglementation, il découle de la situation dans les faits que quelques États ont en matière d'activités spatiales des intérêts et des sujets d'inquiétudes très spécifiques. Recourir à un « groupe restreint » pour négocier un traité pourrait faire se réunir ces parties indispensables à la réussite de toute entente. Une fois une entente conclue parmi ce « groupe restreint », il devient beaucoup plus facile ouvrir un traité à la signature par un nombre plus élevé de pays.

On suggère, comme première étape en vue d'interdire les armes basées dans l'espace, le recours à une approche « à plusieurs niveaux » dans la conduite des négociations, des discussions appropriées étant tenues dans plusieurs enceintes. Même si de larges tribunes internationales comme la CD peuvent apporter des contributions appréciables, des négociations sur des questions telles que l'espace et la sécurité pourront davantage être couronnées de succès si elles sont engagées parmi un plus petit groupe de pays davantage actifs dans l'espace.

Option 1

Un modèle possible pourrait être celui suivi pour les négociations entourant l'interdiction des essais nucléaires à la fin des années 50 et au début des années 60. Des discussions sur le sujet ont débuté dans le cadre de la Conférence trilatérale en vue de l'interdiction des essais qui a réuni les États-Unis, l'URSS et le Royaume-Uni. Les négociations à ce titre ont ensuite été confiées à un sous-comité du Comité des dix-huit puissances sur le désarmement. Le Traité sur l'interdiction partielle des essais nucléaires est l'un des rares accords sur la limitation des armements qui soit d'application universelle.

On pourrait convoquer une conférence d'experts pour la tenue de discussions sur l'interdiction des armes basées dans l'espace. Les experts pourraient provenir des cinq membres permanents du Conseil de sécurité ainsi que du Canada, de l'Allemagne, du Japon et de l'Inde. La conférence pourrait avoir lieu au Canada. Le groupe d'experts comprendrait clairement dès le départ que son travail préparerait la voie pour un traité négocié en bout de ligne au sein de la CD. Des calendriers précis prévoyant des réunions devraient être respectés.

Option 2

De plus en plus, les gouvernements (particulièrement celui des États-Unis) dépendent des entreprises spatiales du secteur privé pour la fourniture de services essentiels en matière de sécurité nationale. Ainsi, la sécurité nationale et les restrictions visant les exportations constituent un même aspect d'une politique nationale générale, en termes d'approche à l'égard de l'espace.

En raison de la nature intrinsèquement double de la technologie spatiale et des interrelations croissantes entre, d'un côté, les activités et les protagonistes commerciaux rattachés à l'espace, de l'autre, les activités militaires, un modèle de remplacement consisterait à engager des discussions au sein du G8. Il ne faudrait pas discuter que d'espace et de sécurité mais plutôt de l'espace dans un contexte global. Une telle approche comporterait notamment comme avantage qu'on obtiendrait au tout départ des commentaires de représentants de l'industrie des activités spatiales au sujet de la réglementation de la technologie à double usage.